

# UNE INTRODUCTION À LA POLITIQUE FISCALE

Principes, enjeux et application à l'économie tunisienne



DANS LE CADRE DU PROJET

La fiscalité joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des États modernes. Elle constitue un levier stratégique pour **mobiliser les ressources** nécessaires au fonctionnement de l'État et au financement des dépenses publiques. Elle est aussi un moyen pour **influencer les comportements des agent.es économiques** et pour **réduire les inégalités** à travers la redistribution des richesses.

La capacité institutionnelle, politique et technique des États à lever des impôts de manière efficace joue donc un rôle central dans leur processus de développement. Cependant, en Tunisie, comme dans de nombreux pays, cette capacité est limitée, entraînant des **recettes fiscales insuffisantes**.

De plus, en Tunisie comme ailleurs, les réflexions autour de la fiscalité et son rôle dans le renforcement de la cohésion sociale et la promotion du développement durable doivent être renouvelées afin de répondre aux exigences du **contrat social et de protection de l'environnement**.



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation, développée dans le cadre du projet SavoirsÉco en Tunisie (financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France) propose **une analyse du rôle de la fiscalité dans les États modernes**. Elle présentera les grands impôts : fiscalité directe et indirecte, leurs caractéristiques et leurs évolutions récentes, notamment en Tunisie. Une attention particulière sera portée sur certaines questions dont les dépenses fiscales, la fiscalité des industries extractives ou la fiscalité environnementale.

Au terme de ce cours, les participant.es devraient pouvoir **mieux appréhender la motivation et les conséquences des réformes de politique fiscale**. Ils et elles pourront mobiliser certains outils pour comparer la performance des principaux impôts tunisiens par rapport à d'autres pays de la région notamment. La formation leur permettra également de **participer aux débats actuels sur les questions de fiscalité** en considérant toutes les dimensions économiques et financières des réformes fiscales.

## PUBLICS VISÉS

La formation s'adresse aux **personnels de structures productrices de savoirs économiques (SPSE) en Tunisie** qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Institutions publiques (ministères et centres d'analyse publics) ;
- Laboratoires et unités de recherche rattachés à une université tunisienne ;
- Think-tanks issus de la société civile tunisienne (association, ONG, syndicat).

*Elle est principalement destinée aux personnes n'ayant pas ou peu de connaissances en matière de fiscalité.*

**Cette formation est accessible** aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter notre référente handicap pour l'étude d'éventuels besoins complémentaires : [emeline.campagne@ferdi.fr](mailto:emeline.campagne@ferdi.fr)

La formation est composée de 5 séquences.

## LE RÔLE ESSENTIEL DE L'IMPÔT DANS LES ÉTATS MODERNES ET SA PARTICIPATION AU CONTRAT SOCIAL

Cette séquence retracera l'histoire de l'impôt, en soulignant sa contribution à la construction des États modernes. Le concept du contrat fiscal/social sera également exploré pour mettre en lumière la relation entre l'État, qui fournit des services publics, et les citoyen.nes, qui contribuent par le biais de l'impôt. Une analyse sera faite sur le niveau et la composition des recettes fiscales en Tunisie, en les comparant avec celles de pays similaires. Enfin, la question de la pression fiscale et de l'effort fiscal sera abordée.

## LES PRINCIPES, FORCES ET FAIBLESSES DES GRANDS IMPÔTS DIRECTS ET INDIRECTS

La fiscalité indirecte sera d'abord abordée, notamment les droits de douane, les droits d'accises et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), tout en introduisant les notions de transition fiscale et d'incidence fiscale. Ensuite, la fiscalité directe sera explorée, avec un focus sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et l'impôt sur les sociétés (IS), en examinant les enjeux de progressivité, de discrimination fiscale contre les femmes et de lutte contre l'optimisation fiscale agressive.

## LES DÉPENSES FISCALES ET LEUR IMPACT

Cette séquence proposera une analyse des différentes incitations fiscales, en comparant les exonérations aux crédits d'impôts. La question de la protection des ménages les plus vulnérables par le biais des dépenses fiscales sera discutée.

## LE RÔLE DES ADMINISTRATIONS FISCALES ET DOUANIÈRES

Cette séquence portera sur le rôle et l'organisation des administrations fiscales et

douanières, en mettant l'accent sur les défis qu'elles doivent relever notamment en matière d'évasion fiscale.

## DISCUSSIONS AUTOUR DE QUESTIONS CONTEMPORAINES DE POLITIQUE FISCALE

L'objectif de cette dernière séquence est d'aborder les grands débats actuels en matière de politique fiscale, en lien avec les défis économiques, sociaux et environnementaux contemporains. En Tunisie, comme dans d'autres pays, ces questions prennent une importance croissante à mesure que les États cherchent à adapter leur système fiscal pour répondre aux enjeux du développement durable, de l'équité sociale et de l'efficacité économique.

**Les questions suivantes seront discutées :**

- Quelle fiscalité environnementale ?
- Comment taxer le secteur informel ?
- Quel modèle pour une plus grande justice fiscale ?
- Comment renforcer les recettes fiscales du secteur minier ?

*Ces discussions feront intervenir le responsable de la formation, des experts et expertes tunisien.nes ainsi que les participant.es à la formation.*

**Les modalités sont les suivantes**

- En présentiel à Tunis
- Du 21 au 23 janvier 2025
- Durée : 18 heures (3 jours)
- Les frais d'inscription à la formation, d'un montant de 500 euros, sont intégralement pris en charge grâce à l'appui d'Expertise France et de l'Union européenne. Les participant.es devront en revanche assumer les frais logistiques (transport, hébergement, restauration) à l'exception des déjeuners qui seront pris en charge.



## Intervenant

### GRÉGOIRE ROTA-GRAZIOSI

- Professeur des Universités au CERDI – Université Clermont-Auvergne, CNRS
- Responsable du programme « Fiscalité pour le développement » à la Ferdi
- Expert en politique fiscale auprès du Fonds monétaire international

### Frais d'inscription

La Ferdi-IHEDD, organisme chargé de la mise en œuvre de l'activité prend en charge les frais d'inscription à la formation dans le cadre du partenariat avec le projet SavoirsÉco, financé par l'Union européenne.

### Calendrier

- **13/12/2024**  
Date limite des candidatures
- **Semaine du 16 décembre 2024**  
Annonce des résultats de la sélection
- **Du 21 au 23 janvier 2025**  
Formation présentielle à Tunis

### Critères d'éligibilité

- Être membre d'une structure appartenant à l'une des catégories suivantes :
  - Institutions publiques (ministères et centres d'analyse publics)
  - laboratoires et unités de recherche rattachés à une université tunisienne
  - Think-tanks issus de la société civile tunisienne (association, ONG, syndicat) ;
- Être membre d'une structure travaillant sur les enjeux économiques et de développement durable en Tunisie.

*L'examen de l'éligibilité de la candidature sera réalisé par la Ferdi en fonction des critères cités ci-dessus et sur la base des documents administratifs de la structure de rattachement qui seront fournis par le/la candidat.e.*

### Critères de sélection

Les candidatures éligibles seront départagées selon les critères suivants :

- Pertinence de la structure de rattachement et du profil du/de la candidat.e vis-à-vis des objectifs de la formation ;
- Clarté et justification des besoins de renforcement de capacités et des motivations à suivre la formation tant sur le plan individuel que sur le plan institutionnel.

*La sélection des participant.es sera réalisée, par la Ferdi, en tenant compte des critères ci-dessus et en veillant à respecter les diversités de genres et de profils.*

*Afin de veiller au bon encadrement pédagogique et logistique, le nombre de participant.es sur l'ensemble de la formation est limité à 30. Les candidat.es retenu.es s'engagent à participer à l'intégralité de la formation.*

### ..... Attestation

La participation à cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de participation.



## CANDIDATURE

Les candidats et candidates devront remplir le formulaire de candidature en ligne accessible au lien suivant :



<https://framaforms.org/candidature-a-la-formation-principes-et-enjeux-de-la-fiscalite-en-tunisie-1727864402>

Il leur sera demandé de **joindre plusieurs documents** :

- Un CV ;
- Les documents administratifs de la structure de rattachement :
  - Un document attestant de la reconnaissance, par les autorités tunisiennes, de l'existence légale de la structure ;
  - Un rapport d'activités récent de la structure.

*Le CV et le rapport d'activités doivent être soumis en français ou en anglais.*

*Il n'existe pas de restriction quant au nombre de candidatures par structure.*



## CONTACTS

[coline.real@ferdi.fr](mailto:coline.real@ferdi.fr)

*Pour les besoins liés à des situations de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap*

[emeline.campagne@ferdi.fr](mailto:emeline.campagne@ferdi.fr)